



# Dompierre « Mag »

Numéro 11 — juillet 2019

## Dans ce numéro :

|   |     |
|---|-----|
| Le mot du Maire   | 1   |
| Compte administratif 2018.  | 2   |
| Budget simplifié 2019. Suez, hausse des tarifs.                     | 3   |
| Événements, faits divers, infos. Lotissement, Sono église.          | 4-5 |
| Dompierre d'hier et d'aujourd'hui: L'Hercule sur la place           | 6   |
| Secrétariat de mairie/agence Postale, L'énigme. Sortif à l'honneur. | 7   |
| Informations utiles   | 8   |

Directeur de la publication: Guy Pietriga, Rédacteurs: GP, Nelly Janod, Jicéeffe. Collaborateurs Michel Gavroy, Julien Monnet. Sebastien Lacroix Secrétaire: Angélique Dumais. Imprimé par Bernard Mourier SA : 255 Rue Victor Puiseux, 39000 Lons-le-Saunier

Dompierrois, Dompierroises, chers amis,

Le 27 juin, J'ai répondu à l'invitation de notre Députée Danielle Brûlebois qui recevait, à Poligny, Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire, pour un débat sur les énergies renouvelables. Comme il est désormais d'usage, pas de tribune, ni de protocole mais une assemblée hétéroclite groupée autour de la Ministre ; On appelle ainsi les Secrétaires d'Etat, je l'ai appris à cette occasion.

J'aimerais vous faire part de mon ressenti sur cette rencontre. Le débat citoyen était intitulé « Énergies renouvelables : éolien, méthanisation, solaire... Discutons-en ! » Plus de deux cents personnes étaient présentes dans la salle, sur des chaises disposées en cercle. Il est certain que la proximité favorise le dialogue mais aussi l'impertinence, voire l'impolitesse. Le projet de Center-Parc à Poligny, Les éoliennes de Chamoles furent au centre du débat. Et c'est là que les représentants de l'opposition aux projets se sont manifestés le plus bruyamment. Quelquefois à la limite de la courtoisie.



Heureusement une jeune fille de quinze-seize ans, appartenant au groupe « Youth for climate\* » intervint avec beaucoup de retenue et de politesse, sur le thème de la décroissance. Rapidement des propositions intéressantes émergent, par exemple sur la réutilisation des petites centrales hydroélectriques (300 dans le jura dont cent facilement réhabilitables).

« [...] l'urgence c'est de changer complète-

ment notre mode de fonctionnement, et ça, ça prend forcément du temps. [...] La décision publique c'est un art de compromis et d'intérêt général au service de dimensions différentes. » a souligné la ministre.

Pour ma part je songeais à cette phrase célèbre : « Les gaulois n'ont pas changé. [...] Ils détestent obéir, mais ils adorent discuter ». Rassurez-vous, ça n'est pas d'Emmanuel Macron, mais de Charles de Gaulle.

Vous trouverez dans ce Dompierre-Mag outre les rubriques habituelles, des explications sur la facture d'eau. L'augmentation du prix de l'assainissement a lui été contrebalancée par une nouvelle baisse des impôts locaux (-3%) votée en mars par le Conseil Municipal.



A voir aussi les modifications du lotissement et le secrétariat de mairie qui fait peau neuve grâce à la Poste. Songez à vous inscrire pour l'apéri-tri, au cours duquel vous pourrez gagner un composteur en écoutant les éclaircissements sur le contenu de nos poubelles.

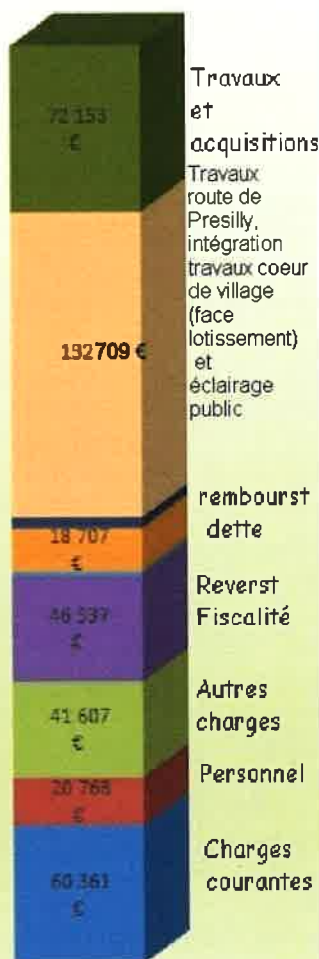
Il n'y aura pas de Dompierre-Mag en décembre du fait des élections municipales en 2020\*\*. Charge au nouveau Conseil de décider s'il en maintient la publication. Merci à tous ceux qui ont collaboré jusqu'à aujourd'hui à son existence. Le Maire.

\*Youth for Climate France est un mouvement de jeunes qui se mobilisent pour le climat, l'environnement, et l'écologie.

\*\* article L.52-1, 4 et 8 du code électoral portant sur l'arrêt des publications 6 mois avant l'élection.



dépenses de la Commune



## Compte Administratif, résultats 2018

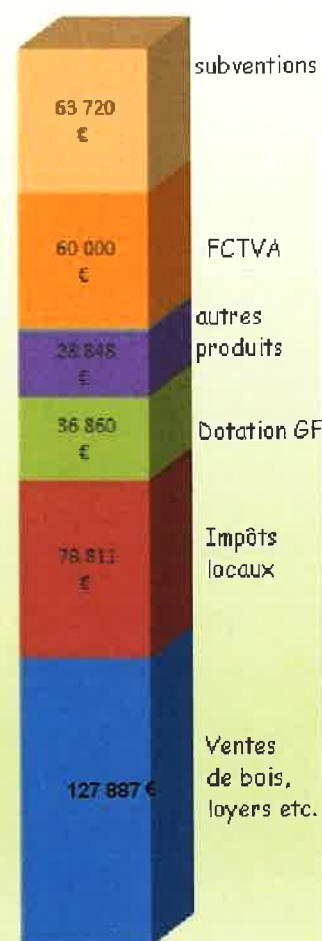
Voici le compte administratif 2018.

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réelles de la commune au cours d'une année civile. A gauche on trouve les dépenses de l'année. A droite les recettes encaissées au cours de l'exercice.

La différence entre recettes et dépenses constituent le résultat global. Le résultat global pour ce seul exercice est un déficit de 1674 € ce qui est normal vu qu'on prélève sur le fonds de roulement pour financer des investissements. En réalité l'excédent cumulé s'élève à 398 723 € en légère hausse par rapport à 2017. Une subvention de 7 723 € ainsi que le reversement retardé de la TVA de 2017, soit 68 793 € ont été encaissés début 2019.

L'évolution du fonds de roulement montre que malgré les investissements conséquents, les disponibilités de la commune sont en augmentation.

recettes la Commune



|                                    |                  |                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|------------------------------------|------------------|
| Charges courantes de fonct.        | 60 361 €         | Produits du domaine bois et loyers | 127 887 €        |
| Personnel Communal                 | 20 768 €         | Impôts locaux et taxes             | 78 811 €         |
| autres charges de gestion courante | 41 607 €         | Dotations globale de fonct         | 36 860 €         |
| Reversement de Fiscalité           | 46 537 €         | Autres produits gestion courante   | 28 848 €         |
| Rembt Intérêts de la dette         | 1 601 €          | Produits exceptionnels             | 1 057 €          |
| Rembt Capital de dette             | 18 707 €         | Nouvel Emprunt                     | 60 000 €         |
| Etudes                             | 4 414 €          | Fonds de compensation TVA          | - €              |
| Travaux                            | 132 709 €        | Subventions                        | 63 720 €         |
| Acquisitions mob & Immob           | 72 153 €         | <b>Résultat du seul exercice</b>   | <b>1 674 €</b>   |
| <b>total</b>                       | <b>398 857 €</b> | <b>total</b>                       | <b>397 183 €</b> |
|                                    |                  | Reports à nouveau                  | 400 397 €        |
|                                    |                  | <b>Résultat global</b>             | <b>398 723 €</b> |
|                                    | <b>398 857 €</b> |                                    |                  |

Pour être précis, ici, le compte administratif de la commune ne retrace que les opérations réelles réalisées en 2018. Les opérations d'ordre comme les reports des années précédentes, les amortissements ou les intégrations ont été neutralisées.

Pour simplifier, on peut dire qu'avec **100 euros**, en 2018, la commune a payé :

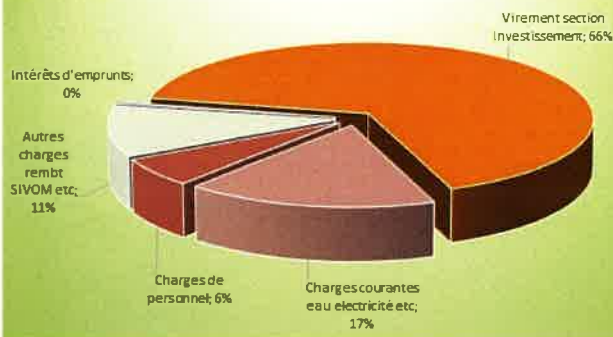
- 52 euros** d'équipements et de travaux
- 15 euros** de charges courantes, entretien, eau, électricité, timbres etc.
- 6 euros** pour rembourser les emprunts
- 10 euros** de charges diverses, SIVOM, indemnités, etc.
- 12 euros** de reversement de fiscalité
- 5 euros** de frais de personnel et de salaires.

Le reversement de fiscalité est un système assez complexe élaboré depuis le transfert de la taxe professionnelle à la communauté de communes: La commune verse une partie sa fiscalité à la CCRO, qui lui restitue cette part sous forme de services ( assainissement, haut débit, etc..)

## Le Budget simplifié 2019

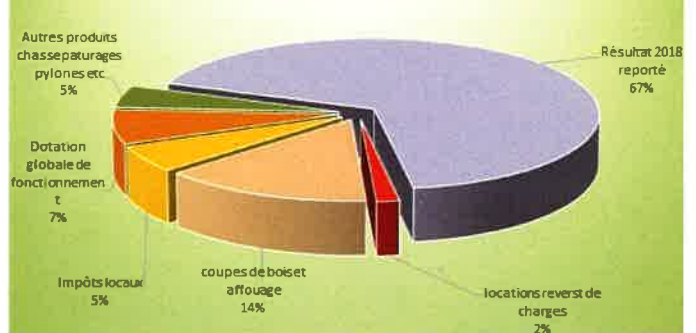
Le budget retrace les ambitions et les projets de l'équipe municipale. Contrairement au compte administratif, il n'y a ni exactitude, ni certitude dans le budget. C'est un document de prévision et à ce titre une bonne gestion suppose que l'on majore les dépenses et que l'on minore les recettes. On évite ainsi les mauvaises surprises. Celui de 2019 s'élève globalement à 832 K€ en recettes et en dépenses après neutralisation des opérations d'ordre et des reports.

### Dépenses de fonctionnement courant



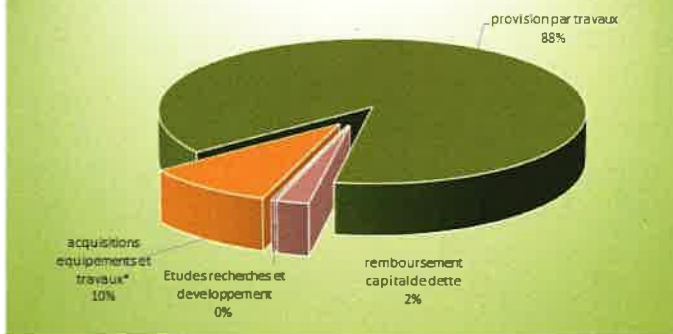
66% de l'ensemble dépenses budgétaires peut servir à financer les investissements potentiels. C'est l'autofinancement. Les charges de personnel de la commune et du SIVOM représentent 17% des dépenses de fonctionnement courant, les charges courantes 16,85%, les intérêts de la dette 0.15%.

### Recettes de fonctionnement courant



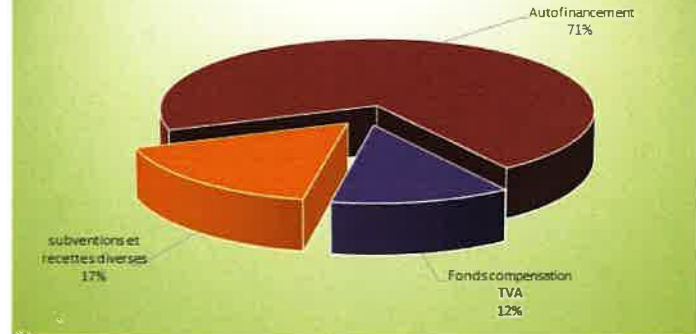
Les recettes: l'excédent des exercices précédents (67%), les impôts locaux 5%, les coupes de bois 14%. Il est probable que les ventes de bois seront moins importantes que prévu, du fait des bois scolytés mis en vente massivement sur le marché. 14% de recettes diverses dotations, locations, et autres.

### Dépenses d'investissement



Les investissements ( théoriques) ne concernent ici que la commune. Le lotissement fait l'objet d'un budget séparé qui doit s'équilibrer par ses propres ressources (emprunt dans un premier temps puis vente des lots)

### recettes d'investissement



L'autofinancement représente 71 % des recettes d'investissement, quelques subventions (17%) restent à percevoir. Et du FCTVA 2017 (12 %) Aucun emprunt n'a été inscrit au budget .

#### A quoi correspond le montant de votre facture ?

Le montant de votre facture est calculé sur la base de votre consommation. Elle a été soit relevée à votre compteur (consommation réelle) soit estimée. Elle est indiquée en m3 (1m3=1 000 litres).

Ce montant tient compte :

- De votre abonnement (partie fixe)
- Du prix du mètre cube d'eau défini par votre commune.

A l'échéance du contrat de SUEZ avec la Collectivité, votre dernière facture reçue ne comporte pas d'abonnement lorsque celui-ci concerne la période à venir. Dans ce cas, cet abonnement est alors reporté et rattrapé sur la facture suivante, en sus de l'abonnement normal de la nouvelle période de facturation à venir.

#### Rendez-vous sur [touturmoneau.fr](http://touturmoneau.fr)

Le site des clients SUEZ qui vous permet de :

- Tout savoir sur l'eau de votre commune, sa qualité, sa composition, son prix



- Faire une simulation de votre consommation d'eau pour accéder à des conseils personnalisés pour bien maîtriser votre consommation
- Passer à la mensualisation, opter pour l'e-facture
- Trouver les conseils en cas de difficulté de paiement

## Evènements, faits divers, infos Dompierre

### Association "Rassemblement des Dompierre de France"

Lors du week-end de l'ascension, les membres de l'association de Dompierre Sur Mont, ont accueilli pendant 3 jours leurs "cousins" de Dom-

ment toujours pas puisqu'un rendez-vous a déjà été pris pour un voyage à Dompierre sur Charente l'an prochain. Le rassemblement national des



pierre Sur Charente. Ces retrouvailles amicales ont eu lieu en dehors du rassemblement national des 23 Dompierre en France. Cette amitié entre nos 2 villages s'est construite au fil de ces rencontres et ne se dé-

Dompierre de France ne devrait avoir lieu qu'en 2021 en raison des élections municipales de 2020, à ce jour, le point de rencontre n'est pas encore précisé. La Présidente. NJ.

### Travaux « En Vallière »



Travaux d'aménagement du chemin d'exploitation « en vallièrè » sous l'œil vigilant de Georges Faton. Les travaux sont financé à 60% par la commune et à 40% par M.Mme, D'Escrienne

Le comité d'animation avait fait ce qu'il fallait. Une mention spéciale pour les jambons braisés cuits juste à point et qui changeaient des traditionnels godiveaux ou côtelettes. Un seul regret, une faible participation des habitants de Dompierre. Les absents ont raté quelque chose, mais ceux qui étaient là se sont bien régalez.

### Vide grenier



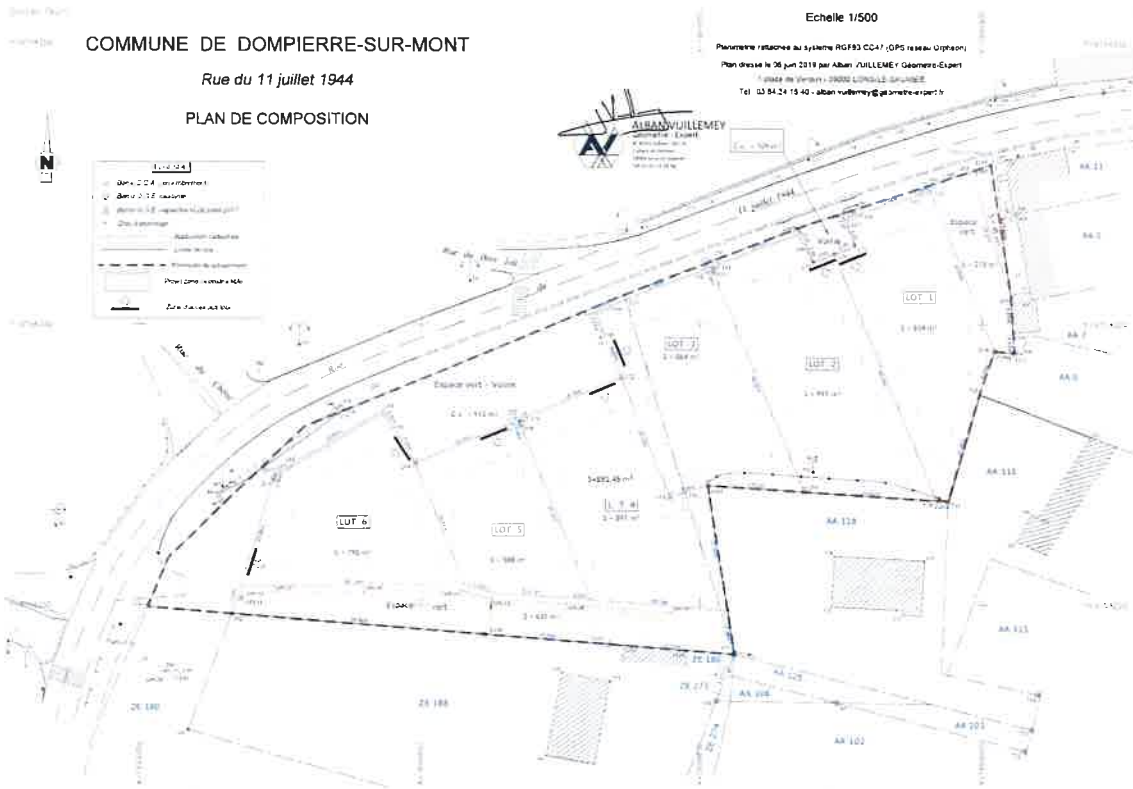
Belle animation du vide-greniers malheureusement perturbée par un temps incertain. Il faudra se plaindre à Météo-France!



SAINT PIERRE SAINT PAUL et Cie



## Modifications apportées au permis d'aménager du Lotissement



Les parcelles 5 et 6 font l'objet d'une demande sérieuse. Un lotisseur s'intéresse fortement à la parcelle N°2. La N°1 fait l'objet d'une négociation avec le département en vue de logements à mobilité réduite.

### Modification du plan de composition et du règlement et cahier des charges du Lotissement :

Les articles 5, 6 & 7 sont supprimés et remplacés par les articles suivants : La réunion de deux lots pour la réalisation d'un seul logement est désormais autorisée. Les Implantations des constructions devront se faire à l'intérieur des zones constructibles figurant sur le plan de composition. Il est conseillé d'implanter les constructions le plus au nord possible pour bénéficier d'un bon ensoleillement naturel et optimiser l'usage du terrain. Le sens de faitage est libre.

### VENTS VIOLENTS

Le 13 février et le 21 juin, des vents inhabituels accompagnés de pluie, voire grêle se sont abattus sur le village. Toute notre sympathie à ceux qui ont subi des dommages.



### Une nouvelle sonorisation pour notre église

Depuis quelques temps, de nombreux habitants de la commune se plaignaient de la médiocre qualité de la sonorisation de notre église. Le conseil municipal, en concertation avec Présilly et les responsables de la paroisse ont décidé de renouveler complètement l'installation. C'est la société IRELEM de Chalon-sur-Saône qui a été sélectionnée pour sa compétence en électronique et la qualité des matériels proposés. Deux micros SHURE sont mis à disposition des utilisateurs. Quatre colonnes SMART VOX, dont une extérieure reliées à un amplificateur et une table de mixage permettent de moduler parfaitement le son. Coût de l'opération: 4272 € Ht. La paroisse a bien voulu participer à hauteur de 1000 €. Restent 1636 € à charge de chaque commune. Un grand merci à tous les intervenants et contributeurs.



## DOMPIERRE d'hier... et d'aujourd'hui: L'Hercule sur la Place\*

*De nos jours, un rare quincaillier itinérant s'arrête à Dompierre pour proposer de l'outillage made in Genève, poli comme un galet, gris comme un destroyer, fonctionnel comme un couteau suisse. C'est presque un événement. Mais ce n'a pas toujours été comme ça. Imaginez un peu... Jusqu'aux années soixante, les ruraux vivaient en autarcie. L'automobile était rare, pas question de se rendre tous les jours au super « U ». Les postes de télévision se comptaient sur les doigts d'une main. Quant à l'internet, il faudra attendre plus de quarante ans pour qu'il se développe. Mais on n'était pas coupés du monde pour autant. C'était la Poste, le commerce et le spectacle qui venaient au village.*

La poste apportait son lot de nouvelles, des chemineaux animaient les journées, les marchands ambulants approvisionnaient les ménages. Epicerie, viande, pain étaient livrés à domicile. Un peu comme les pizzas ou les sushis en ville aujourd'hui. En fait l'histoire se répète, on n'invente rien. Le plus « folklorique », c'étaient les petits métiers : Le chiffonnier précédé d'un « Pô d'lapin pô ! » Et rempailleurs, ferrailleurs, étameurs ; Le rémouleur, qui annonçait sa venue par un sonore : « Faux ! couteaux ! ciseaux ! » Après leur passage, meubles, outils et ustensiles retrouvaient une seconde vie.

L'été, un ramoneur local, J.B, fort porté sur la « dive bouteille » \*\*, montait en s'aidant des coudes et des genoux, sans aucune sécurité dans les conduits encombrés de suies et de bistre. Les enfants attendaient dans les cours où se passait ce nettoyage, et lorsqu'une tête hirsute et noircie se détachait sur fond de ciel, ils réclamaient une chanson... était-ce pour encourager ce besogneux ? Où pour inviter le propriétaire à payer un peu plus grassement cet impécunieux ? A leurs cris joyeux répondait ce chant qui résonne encore en ma mémoire : « Tout est en noir, même mon sautoir, ma canne et mon chapeau, et même mes godillots ».

Un autre vagabond : le "Père Manu", de grande stature, portant barbe et houppelande très mal taillées, accompagné d'un chien d'allure féroce, nous terrorisait à moitié. Il vendait des objets en bois mis au rebut dans les tourneries. Finaud plus qu'habile, il se débrouillait toujours pour obtenir gîte et couverts auprès du prêtre compatissant. Pour gagner quelques pièces, certains saltimbanques, un peu futés, un peu roublards promettaient d'un air matois d'accomplir un exploit qui nous sidérait. Comme celui qui fit étape au Café « Chez la Christiane », et prétendait animer une soirée en faisant des tours de passe-passe. Il assurait déchirer, d'un coup, un paquet de 32 cartes à jouer. Il ne précisait pas qu'il les mettrait en éventail. Les spectateurs, bon public, conscients de s'être fait gruger, applaudissaient quand même.

Un jour, un « hercule » invita la population, à assister à un exploit inédit, sur la place de l'église. Il certifiait pouvoir tirer un camion avec les dents. La mise en scène était grandiose. Le colosse joua des biscottes, serré dans un maillot de corps avantageux.

Puis il exigea qu'on lui trouve un camion. Quelques gars du village revinrent au bout d'un moment avec un Berliet qui appartenait à Jean Faton. Un véhicule au long museau sur lequel on pouvait entasser facilement quatre « cordes » de bois. Pendant ce temps l'Hercule s'était fait harnacher comme un cheval pour finalement saisir les cordes gerbières entre les dents pendant qu'on les reliait au camion. Il se mit à grogner, ahaner, râler alors que son corps s'inclinait sous l'effort. La nuque nouée, les muscles bandés décuplaient son effort. Mais rien à faire, le véhicule, indifférent au spectacle, ne bougeait pas d'un cm. Et lui de rugir et de gueuler comme un putois, jusqu'à ce que les gars, d'un coup d'épaule discret, ne fassent s'ébranler la masse métallique. Finalement, au bout d'une petite dizaine de mètres, il s'affaissa soudain pour se redresser d'un coup comme un catcheur vainqueur, sous les hurrahs mitigés de la foule.

Et la vie s'écoulait ainsi au village. Quelquefois, un modeste cirque faisait un peu de tapage. Un bal monté pour la fête patronale. Des représentations théâtrales mises en scène par le curé et animées par des acteurs locaux. Dans la commune, il n'y avait pas de garde champêtre, mais un annonceur, qui, avec une trompe de chasse, sonnait à divers endroits précis de la commune et entonnait : « Avis à la population... ». Suivaient « la paye du lait, l'afouage, l'actualité communale ». Les affichages se faisaient "sous les pompes", près d'un baromètre public qui recevait de nombreux coups de poing à chaque passage de lecteurs curieux, principalement à la coulée du lait du matin.

Lorsque j'arpente nos rues aujourd'hui, dans le silence épais de journées caniculaires, Il me revient ces voix, ces bruits, ces cris figés dans la poussière du temps passé.

Jicéhef / GP

\*L'Hercule sur la place est un roman de l'écrivain Bernard Clavel publié en 1966 aux éditions Robert Laffont.

\*\*La divine bouteille de vin : O Bouteille/ Pleine toute / De mystères/ D'une oreille /Je t'écoute [...] Rabelais : " la Dive Bouteille ", Cinquième Livre (XVIème siècle)

\*\*\* une corde correspond approximativement à quatre stères.



## SECRETARIAT de MAIRIE et AGENCE POSTALE



avant



après

### L'énigme 11



Deux petites têtes surprenantes... mais où?



**Réponse à l'énigme du N°10: Eh oui cette Garguille a bien existé... (Éloignez les enfants du Mag)**

*Relation officielle des ravages causés par une bête féroce dans les communes de Dompierre, Alieze, Marnezia et la Garde-de-Dieu, département du Jura.*



Le 9 juin 1819, une bête féroce s'est présentée près du bois de La-garde-de-Dieu, commune d'Alieze, et y a trouvé la domestique du Sieur Bourguignon, Garde forestier. Elle l'a tellement dévorée qu'on doute qu'elle puisse échapper à la mort. Cette fille avait lutté longtemps avec elle, lui avait plongé le poing dans la gueule, mais épuisée, déchirée, elle succomba. L'animal s'est dirigé sur Dompierre, traversé un troupeau de soixante-dix têtes, sans en attaquer une seule, s'est jetée sur le berger âgé de 21 ans, lui a arraché un œil et une joue, et l'a défiguré au point qu'il est méconnaissable.

*Chien? Loup? Nul ne sait...*

Grâce à un apport financier important de « La Poste », la réfection du secrétariat et de l'agence postale n'ont pratiquement rien coûté à la commune ( 70.00 €). Auxquels il conviendra d'ajouter l'acquisition d'un portier électronique sécurisé. La mairie conserve en outre deux armoires neuves fournies gratuitement. Nos remerciements sincères aux responsables de La Poste qui seront présents lors de l'inauguration le 22 Juillet. Remerciements aussi aux entreprises qui ont réalisé un excellent travail.

|  |                 |
|--|-----------------|
| DAVID Sarl Plâtrerie peinture plafond plancher | 9 984 €         |
| EURL BRIDES électricité                        | 4 777 €         |
| MALENFER SAS Menuiseries extérieures           | 5 264 €         |
| LECOINTE Fabien maçonnerie                     | 647 €           |
| XEFI mobilier de bureau                        | 3 209 €         |
| <b>Total</b>                                   | <b>23 881 €</b> |
| Attribution Subvention de La Poste             | -20 000 €       |
| Récupération la TVA                            | -3 811 €        |
| A payer par la Commune                         | <b>70 €</b>     |

### Joseph MEYNET dit José. Encore un senior en pleine forme !



Comme cela a déjà été dit, Dompierre est un village de sportifs. Joseph est de ceux-là, on pourrait même dire qu'il fait partie du peloton de tête! Sa passion, c'est le trail et même l'ultra trail. Un aperçu de son palmarès : 2014 : Traversée à Verbier (Suisse) 61kms pour 4100m de dénivelé positif, 2016 : Marche de 100kms en Belgique, 2015-2017 : L'OCC (Orcières - Champey - Chamonix) 56kms pour 3600m de dénivelé positif. En plus, l'hiver, il fait du ski de descente et de randonnée dont deux fois la Vallée Blanche. Ses souhaits, faire Chamonix-Zermatt en randonnée et la grande Traversée des Alpes. Ce senior de plus de 70 ans ne ménage pas ses efforts, il s'entraîne régulièrement ce qui lui vaut une bonne santé et une vitalité extraordinaire. Avis aux amateurs !

## La mairie et l'agence postale

**Coordonnées:** Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél: 03 84 25 48 74 Fax: 09 72 31 88 38 Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale:**

Lundi : 8h— 12h Mardi 11 h-12h et 13h30 — 17h (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM)

Mercredi : 8h— 12h Vendredi 14h—18h30

Il est toujours possible de rencontrer le maire sur rendez-vous en fonction de ses disponibilités ( appelez le 03 84 25 48 74)



LA POSTE

**Maison Médicale d'Orgelet**

Tél: 03 84 25 68 25

Du lundi au vendredi 8h—17h30

Samedi 8h—12h

Médecins, infirmières,  
nutrionniste, etc.



**Autre médecin:**

Clavel Frédérique 03 84 25 41 76

**Dentiste:** Bosio Eric , Ghislaine,

tél : 03 84 25 41 99

**Autres:**

**Kinésithérapie Du Mont Orgier:**

Tél : 03 84 35 56 26

**Pharmacie Centrale :**

Tel: 03 84 25 40 92

**MO2 Location et vente de matériel médical, orthopédie et optique :**

Tel 03 84 24 32 57

**Optique Lizon Tati :**

Tél: 03 84 25 33 41

## Informations utiles

**Déchetterie d'Orgelet:** ouverture les vendredi et samedi, de 9 h à 12 h et les lundi mercredi et samedi de 13 h 30 à 17 h 30

**Gendarmerie d'Orgelet:** Lundi, mercredi, samedi 14 h—18 h  
Vendredi 8 h—12 h

**Centre des Finances Publiques de Clairvaux-Les-Lacs:** 5 rue du Parterre BP 54 39130 Clairvaux-les-Lacs

Tél : 03 84 25 80 71 Courriel : t039009@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 08h30 à 12h30 .



## Ramassage des ordures ménagères:

|                       | juillet     |  | août        |  | septembre   |  | octobre     |  |
|-----------------------|-------------|--|-------------|--|-------------|--|-------------|--|
| N° de semaine et date | S27 - 02/07 |  | S32 - 06/08 |  | S36 - 03/09 |  | S40 - 01/10 |  |
|                       | S28 - 09/07 |  | S33 - 13/08 |  | S37 - 10/09 |  | S41 - 08/10 |  |
|                       | S29 - 16/07 |  | S34 - 20/08 |  | S38 - 17/09 |  | S42 - 15/10 |  |
|                       | S30 - 23/07 |  | S35 - 27/08 |  | S39 - 24/09 |  | S43 - 22/10 |  |
|                       | S31 - 30/07 |  |             |  |             |  | S44 - 29/10 |  |

|                       | novembre    |  | décembre    |  |
|-----------------------|-------------|--|-------------|--|
| N° de semaine et date | S45 - 05/11 |  | S49 - 03/12 |  |
|                       | S46 - 12/11 |  | S50 - 10/12 |  |
|                       | S47 - 19/11 |  | S51 - 17/12 |  |
|                       | S48 - 26/11 |  | S52 - 24/12 |  |

bac bleu

bac gris



## Les prochaines manifestations: réservez les dates



**19 Juillet 2019 18h APERI-TRI: Apéritif et explications autour du tri des ordures ménagères**

**22 Juillet 18 h 30: INAUGURATION SECRETARIAT-AGENCE POSTALE en présence des Délégués de La poste**

Qui pourra expliquer le mystère des champs de coquelicots apparus soudainement aux abords de la commune et sur tout le territoire environnant?



**Vous respectez ce panneau?**



**alors pourquoi ne pas respecter ceux là?**

